

Fiche résumée : Préparateur en pharmacie

Métiers apparentés

Préparateur en pharmacie
Préparateurs en pharmacie
Préparateurs en pharmacie / Préparateur en pharmacie
Technicien du médicament
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux / Préparateur en pharmacie

Codes

PCS-ESE 2003 : 536b CIP88 : 3228 PCS-ESE 2003 : 433d ROME1999 : 24213 CIP2008 : 3213

Descriptif

Le préparateur délivre des médicaments sous la responsabilité du pharmacien et vend des produits de parapharmacie. Il élabore des préparations magistrales et officinales. Parallèlement, il participe aux tâches communes aux différents acteurs de l'officine, comme la gestion du stock, les travaux administratifs, d'éventuels soins de premiers secours.

Caractéristiques Médico-professionnelles

Lieux de travail

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)
 - **officine pharmaceutique** (espace de travail avec sol encombré)
 - **présence de dénivelés** (espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux)
 - **escalier** (espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux)
 - **locaux exigus** (espace de travail sousdimensionné, espace de travail inadapté à l'activité)
 - **préparatoire** (espace de travail inadapté à l'activité)
- **Nuisances** (préventions)
 - **espace de travail avec sol encombré**
 - ranger
 - **espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux**
 - entretenir les escaliers
 - entretenir les sols
 - privilégier les sols anti-dérapants
 - signaler les dénivelés
 - **espace de travail sousdimensionné**
 - optimiser le rangement
 - **espace de travail inadapté à l'activité**
- **Effets sur la santé**
 - **lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement**
 - **autre chute d'un niveau à un autre**
 - **chute dans et d'un escalier et de marches**

Organisation du travail

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)
 - **contact avec les clients** (humeur des clients générant une charge mentale particulière, travail imposant un contrôle permanent ou excessif des émotions)
 - **travail le samedi** (horaire generant une perturbation de la vie sociale)
 - **astreintes et gardes** (horaire generant une perturbation de la vie sociale)
 - **travail de nuit** (travail de nuit >270h/an)
 - **travail en présence et sous responsabilité du pharmacien**
 - **très tard occasionnellement**
- **Nuisances** (préventions)
 - **humeur des clients générant une charge mentale particulière**
 - former à la CAT face à des personnes différentes
 - former à la CAT face à des personnalités difficiles
 - former à la CAT face à une personne agressive
 - **travail imposant un contrôle permanent ou excessif des émotions**
 - **horaire generant une perturbation de la vie sociale**
 - **travail de nuit >270h/an**
 - limiter les organisations en horaires atypiques
 - privilégier le volontariat
 - respecter les temps de repos (travail de nuit)
 - informer sur la chronobiologie
 - conseiller en hygiène de vie en cas de travail en horaires décalés
- **Effets sur la santé**
 - **réaction aiguë à un facteur de stress**
 - **troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes**
 - **épisodes dépressifs**
 - **autres troubles de l'humeur [affectifs]**
 - **autres troubles anxieux**
 - **troubles somatoformes**
 - **trouble de l'humeur [affectif], sans précision**
 - **classement CIRC 2A (travail de nuit posté)**
 - **troubles du sommeil**
 - **troubles de la vigilance**
 - **facteur accidentogène**
 - **perturbation de la vie sociale**

Tâches

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)
 - **conseiller les clients**
 - **délivrer des médicaments et autres produits parapharmaceutiques** (humeur des clients générant une charge mentale particulière, écran de visualisation, posture)
 - **télétransmettre**
 - **gérer le stock d'une pharmacie** (posture debout avec piétinement, posture debout avec marche)
 - **réceptionner, débarrasser, vérifier et ranger les commandes** (mouvement répétitif, espace de travail situé en hauteur, posture, port de charge (déplacement horizontal))
 - **ranger les commandes** (officine mal adaptée aux rangements, chute d'objets places sur des etageres, posture de l'épaule avec élévation de l'épaule, posture accroupie, posture, port de charge (déplacement horizontal))
 - **réaliser des soins d'urgence dans une pharmacie** (AES, espace de travail inadapté à l'activité)
 - **élaborer des préparations pharmaceutiques dans son laboratoire** (produit pharmaceutique, poussiere de produit)

pharmaceutique)

- **préparer et clôturer sa caisse** (manipulation d'argent et de valeurs)
- **recupérer des médicaments inutilisés**
- **collecter les seringues usagées**
- **livrer à domicile** (déplacement routier)
- **décorer la vitrine**
- **encaisser les paiements** (fonction a forte responsabilite assumee humaine, financiere ou de securite, manipulation d'argent et de valeurs)
- **ASSURER LES TACHES DU METIER : PREPARATEUR EN PHARMACIE**
- **Nuisances** (préventions)
 - **humeur des clients générant une charge mentale particulière**
 - former à la CAT face à des personnes différentes
 - former à la CAT face à des personnalités difficiles
 - former à la CAT face à une personne agressive
 - **écran de visualisation**
 - choisir un siège ergonomique
 - choisir du mobilier de poste informatique adapté
 - installer ergonomiquement le poste de travail avec écran
 - aménager un espace de travail spacieux
 - choisir des logiciels ergonomiques
 - +alterner les tâches
 - **posture**
 - **posture debout avec piétinement**
 - conseils de prévention - insuffisance veineuse
 - **posture debout avec marche**
 - **mouvement répétitif**
 - prévenir les TMS
 - **espace de travail situé en hauteur**
 - mettre les équipements de travail en conformité
 - supprimer les postes de travail à l'échelle
 - mettre à disposition une plate-forme de travail
 - utiliser un échafaudage conforme à la réglementation
 - **port de charge (déplacement horizontal)**
 - prévenir les risques liés à la manutention manuelle
 - Utiliser des aides à la manutention
 - améliorer la préhension des charges
 - respecter les limites de port de charges réglementaires
 - informer et former à la manutention manuelle
 - proposer une formation action PRAP
 - Porter des chaussures de sécurité
 - **officine mal adaptée aux rangements**
 - concevoir une officine ergonomique pour tous
 - **chute d'objets places sur des etageres**
 - **posture de l'épaule avec élévation de l'épaule**
 - aménager le poste de façon ergonomique
 - choisir un matériel ergonomique
 - **posture accroupie**
 - **AES**
 - mettre en place la CAT en cas d'AES
 - utiliser des conteneurs à seringues
 - Porter des gants appropriés à l'activité
 - **espace de travail inadapté à l'activité**

- produit pharmaceutique
- poussière de produit pharmaceutique
- manipulation d'argent et de valeurs
 - relever périodiquement des fonds
- déplacement routier
 - prévenir le risque routier
 - aménager des accès
 - former les conducteurs routiers
 - signaler temporairement et baliser le chantier
 - informer le salarié sur la prise de substances et la conduite
 - choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique
 - signaler les dénivelés
 - Utiliser des véhicules appropriés
 - utiliser du matériel sur roulettes
 - informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite
 - informer et former à la manutention manuelle
 - mettre à disposition des sanitaires à proximité
 - limiter les organisations en horaires atypiques
 - respecter les temps de repos
 - privilégier les horaires favorisant la récupération
- fonction a forte responsabilite assumee humaine, financiere ou de securite
- Effets sur la santé
 - réaction aiguë à un facteur de stress
 - troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes
 - syndrome de l'oeil sec
 - fatigue visuelle
 - RG 57 (attention : liste limitative)
 - troubles veineux
 - fatigue [asthénie]
 - chutes
 - glissades
 - maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif
 - RG 98 (attention liste limitative)
 - RG 79 (attention : liste limitative)
 - rachialgies
 - cardiopathies ischémiques
 - maladies dues au VIH
 - hépatites virales
 - lésions traumatiques de plusieurs parties du corps
 - état de stress post-traumatique

Outils et équipements

- Caractéristiques (nuisances possibles)
 - plan de travail (comptoir) (comptoir à hauteur non adapté)
 - tiroirs de médicaments (heurt contre des tiroirs)
 - rayonnage en hauteur (posture de l'épaule avec élévation de l'épaule)
 - poste informatique fixe (écran de visualisation)
 - escabeau (espace de travail situé en hauteur)
 - tabouret type kikstep (espace de travail avec sol encombré)
 - contenant en verre
 - monte-charge

- **réfrigérateur**
- **robot de gestion et de stockage des médicaments**
- **Nuisances** (préventions)
 - **comptoir à hauteur non adapté**
 - disposer d'un comptoir à hauteur adaptée
 - favoriser les comptoirs à 2 zones
 - prévoir un siège assis/debout
 - **heurt contre des tiroirs**
 - fermer systématiquement les tiroirs après usage
 - **posture de l'épaule avec élévation de l'épaule**
 - aménager le poste de façon ergonomique
 - choisir un matériel ergonomique
 - **écran de visualisation**
 - choisir un siège ergonomique
 - choisir du mobilier de poste informatique adapté
 - installer ergonomiquement le poste de travail avec écran
 - aménager un espace de travail spacieux
 - choisir des logiciels ergonomiques
 - +alterner les tâches
 - **espace de travail situé en hauteur**
 - mettre les équipements de travail en conformité
 - supprimer les postes de travail à l'échelle
 - mettre à disposition une plate-forme de travail
 - utiliser un échafaudage conforme à la réglementation
 - **espace de travail avec sol encombré**
 - ranger
- **Effets sur la santé**
 - **contusion de l'épaule et du bras**
 - **contusion de la cuisse**
 - **écrasement du pouce et d'autre(s) doigt(s)**
 - **syndrome de l'oeil sec**
 - **fatigue visuelle**
 - **RG 57 (attention : liste limitative)**
 - **lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement**

Produits, matériaux et publics concernés

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)
 - **clients en pharmacie** (patient contagieux)
 - **clientèle +/- agressive** (agression physique, manque de respect dans la communication verbale)
 - **médicaments, drogues, stupéfiants** (situations d'agression en pharmacie, braquage, hold-up)
 - **préparation magistrale** (contact avec substances médicamenteuses)
 - **seringues usagées de clients et de toxicomanes** (AES)
 - **produits chimiques en pharmacie** (incendie)
 - **argent et valeurs manipulés** (situations d'agression en pharmacie)
- **Nuisances** (préventions)
 - **patient contagieux**
 - Veiller à l'hygiène des mains
 - informer sur la prévention renforcée chez la femme en âge de procréer
 - Porter des gants
 - porter une tenue adaptée
 - **agression physique**

- former à la CAT face à des personnalités difficiles
- former à la CAT face à une personne agressive
- **manque de respect dans la communication verbale**
 - former à la CAT face à des personnalités difficiles
 - former à la CAT face à une personne agressive
- **situations d'agression en pharmacie**
 - prévenir les agressions en pharmacie
- **braquage, hold-up**
- **contact avec substances médicamenteuses**
 - prévoir un local ou un endroit réservé aux soins d'urgence
 - --porter une surblouse
 - Porter des gants appropriés à l'activité
 - éviter contact mains et visage
 - Veiller à l'hygiène des mains
 - aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique
 - Porter une blouse
- **AES**
 - mettre en place la CAT en cas d'AES
 - utiliser des conteneurs à seringues
 - Porter des gants appropriés à l'activité
- **incendie**
 - remplacer les produits les plus inflammables
 - interdire de fumer
 - prévenir l'incendie
 - organiser la lutte contre l'incendie
 - mettre en place la CAT devant une brûlure
- **Effets sur la santé**
 - **effets sur la santé infectieux**
 - **lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée**
 - **stress aigu traumatique**
 - **état de stress post-traumatique**
 - **effets sur la santé en rapport avec la famille chimique**
 - **maladies dues au VIH**
 - **hépatites virales**
 - **affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz**
 - **brûlures**

Tenues de travail

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)
 - **blouse**
 - **tenue civile**
 - **+ou- EPI en pharmacie**

Santé et Travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants

- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

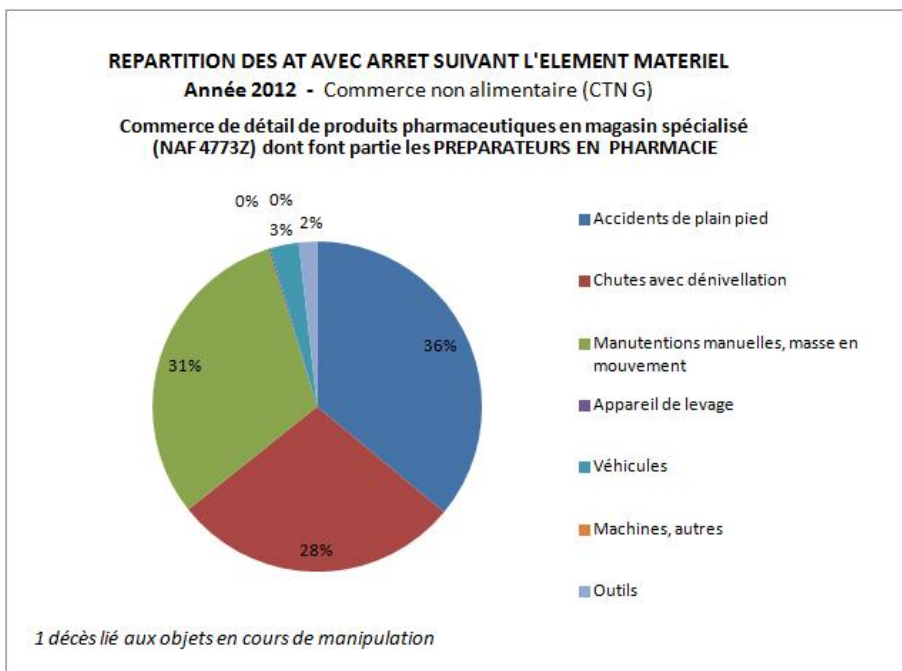
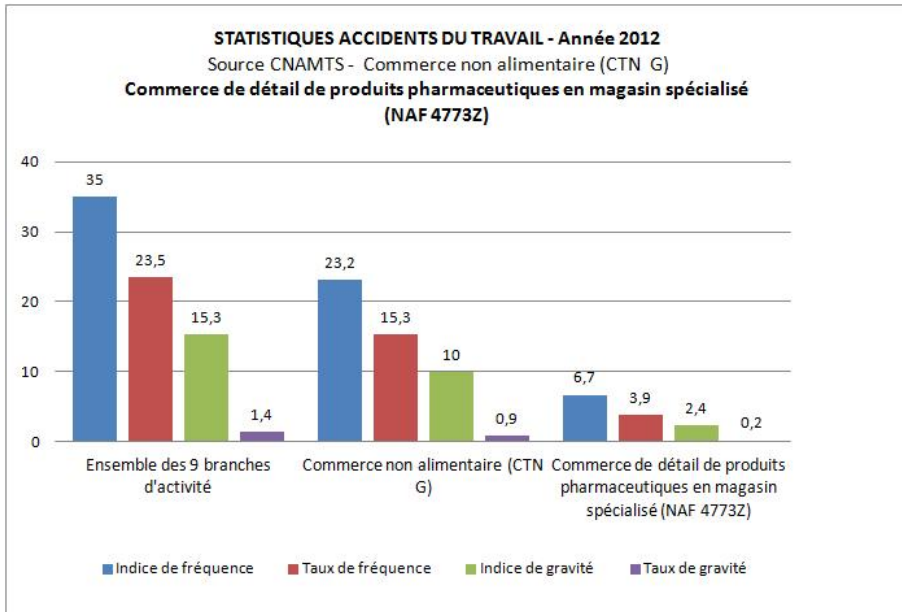
- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**

Les différents tableaux de maladies professionnelles pouvant être concernés dans cette profession sont également les tableaux en rapport avec la substance chimique ou médicamenteuse, dès lors que le salarié est en contact direct avec le produit non conditionné.

4. **Statistiques accidents du travail année 2012 "Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (NAF 4773 Z)" dont font partie les PREPARATEURS EN PHARMACIE :**



Conclusion

En officine, le préparateur en pharmacie s'occupe essentiellement de la délivrance des médicaments (sous la responsabilité du pharmacien) et de la gestion des stocks. La charge mentale et les contraintes posturales doivent être évaluées régulièrement.

De façon plus rare, il réalise des préparations magistrales.

Fiche résumée issue de la **FMP Préparateur en pharmacie** consultable sur <https://www.fmpresanse.fr>